



CONSEIL INTERCOMMUNAL DE REGION DE NYON

Extrait du procès-verbal de la séance du jeudi 29 septembre 2022 à 20h00

Salle communale à Saint-George

1. Préavis N° 16-2022 Financement d'une carte de transport touristique régionale

Le préavis N° 16-2022 est adopté par 97 oui, 18 non et 02 abstentions

2. Préavis N° 17-2022 Promotion de la mobilité

Le préavis N° 17-2022 est adopté par 117 oui, 0 non et 0 abstention

3. Nomination d'un membre du Codir :

Mme Valérie Jeanrenaud est élue membre du Codir par 63 voix

La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet du District de Nyon, accompagnée d'un exemplaire des listes de signatures, sous la signature d'au moins sept électeurs constituant le comité, dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la Feuille des avis officiels ou à l'affichage aux piliers publics.

La Présidente :

A. Cherbuin

La Secrétaire :

M. Bardel